COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

**DEUX ATTENTATS PERPÉTRÉS À BRUXELLES**

**(Québec, le 22 mars 2016)** **« Au nom des gouvernements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, je déplore cet acte lâche et barbare qui s’est déroulé dans le métro de Bruxelles et à l’aéroport de Zaventem. Tout acte de ce type doit être réprimé. Nos autorités fédérales et régionales se réunissent aujourd’hui pour faire le point. Nos pensées vont droit aux familles des victimes et à leurs proches », Benoit Rutten, Délégué Wallonie-Bruxelles à Québec.**

Après l’annonce de deux attentats qui se sont produits à Bruxelles ce matin, le Conseil national de sécurité s’est réuni en présence des ministres-présidents des entités fédérées au Cabinet du ministre de l’Intérieur Jan Jambon. Une annonce officielle du roi Philippe est prévue aujourd’hui à 14h (heure du Québec).

Pour toute question relative aux attentats, vous pouvez joindre le Consulat général de Belgique au + 1 514 849 7394, contact : Mme Virginie Bersou.

Un Centre de crise est organisé pour les belges de l’étranger qui souhaitent prendre des nouvelles de leurs proches : + 32 78 15 1771. Il est conseillé d’essayer de joindre les personnes en Belgique via les médias sociaux, en premier, et par SMS.

Un registre de condoléances est ouvert dans les locaux de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Québec, de 9h à 16h30, au 43 rue De Buade, bureau 520 (5e étage) Québec (QC) G1R 4A2 et au Consulat général de Belgique situé au 999 Boulevard de Maisonneuve O #1600, Montréal (QC) H3A 3L4.

Une messe sera célébrée à 16h30 ce mardi 22 mars à l’église Très Saint-Sacrement de Québec située au 1330 Chemin Ste-Foy, Ville de Québec (QC) G1S 2N5.

* 30 –

Source :

Sophie Omari

Chargée de mission et responsable des communications

Omari.walbru@dwb.qc.ca

418 692-4148